



DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS
CANTON DE CHAUMONT EN VEXIN

COMMUNE DE BOUBIERS

Procès-Verbal : Séance du 03 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le trois octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame LEVESQUE, Maire

Présents : Mrs et Mmes les conseillers municipaux : Sophie LEVESQUE, Maire, Cyrille ROUSSEAU, Elisabeth WUILLOT, Aurélie BOURDIOL, Dominique MARIE, Sébastien ALLE, Hélène SCHMIDT,

Absents excusés : Jean-Christophe DESCHAMPS, Stéphane TIERCE, Céline BERTHO, Ivan KOZA

Secrétaire de séance : Elisabeth WUILLOT

DELIBERATION POUR SIGNER LA CONVENTION DE 2025 AVEC LE CINE RURAL 60

Madame le Maire explique qu'il faut délibérer pour signer la convention avec Ciné Rural 60 pour 2025.

Mesdames Wuillot et Bourdiol expliquent le contenu de cette nouvelle convention pour 2025 : 7 séances (dont 2 pour les jeunes, 3 pour les seniors les lundis après-midi et 2 tout public un vendredi soir). Le tarif passera de 4 à 5 € pour les adultes et de 3 à 4 € pour les jeunes (tarifs fixés par Ciné Rural). De plus le montant de la cotisation annuelle passe de 360 à 396 € pour l'année 2025.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

EQUIPEMENT SPORTIF DU LYCEE DE CHAUMONT-EN-VEXIN

Madame le Maire explique que le lycée de Chaumont-en-Vexin devrait ouvrir en 2029. Ce lycée est financé par la Région mais la CCVT a financé le terrain et doit construire un gymnase. Le Conseil Communautaire réfléchit à un équipement sportif plus conséquent autour de ce gymnase pour répondre aux attentes des associations (tennis, tir à l'arc...).

Ces équipements seraient en partie financés par des hausses d'impôts des habitants.

Plusieurs pistes sont étudiées à la demande d'élus, dont Madame le Maire de Boubiers, pour impacter à minima les taxes foncières (recherche d'autres financements, projet scindé en différentes phases ...). Le Conseil sera informé au fur et à mesure des échanges au sein du Conseil Communautaire.

POINT TRAVAUX 2024

-SE 60 : Mise en souterrain réseaux rue du Beau Chenaux :

- Le chantier est terminé : toutes les lanternes ont été posées.
- Le radar pédagogique a été déplacé rue de Senlis, près de l'école.

-ENEDIS : enfouissement du réseau HTA

- l'Entreprise PIVETTA a débuté les travaux.
- Madame le Maire propose de profiter des travaux pour passer des fourreaux (à la charge de la commune) pour les travaux suivants qui pourront être menés en 2025 selon les budgets :
 - Rue du Billoy : passage de fourreaux BT (Basse Tension) et EP (Eclairage Public) pour prévoir la mise en souterrain des 3 poteaux qui alimentent une maison.
 - Hameau du Fayel : passage de fourreaux pour alimenter le haut du Fayel (vers Gisors) en Eclairage Public, pour plus de sécurité. Cette alimentation permettrait la pose de cameras de Vidéoprotection dans un second temps.

Le Conseil Municipal valide ces investissements.

-EGLISE :

-Les travaux de maçonnerie sur la flèche débiteront en octobre. L'objectif est de finaliser cette partie en 2024 (flèche + repose du beffroi). Les travaux de la partie Nord : maçonnerie et vitraux auront lieu en 2025. Madame le Maire rappelle que ces travaux ont reçu les accords de financement de la DRAC, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

- ENTREES DE VILLAGES

-Madame Wuillot explique que les vivaces plantées autour de la stèle par l'équipe jardinage (bénévoles que nous remercions vivement), se sont bien développées et qu'elles vont être divisées à la Toussaint. Les entrées de villages vont donc pouvoir être fleuries grâce à cette division et cela permettra de marquer nos entrées de village. A cet effet, 2 panneaux d'entrées de village seront déplacés d'ici fin octobre.

-ECOLE

-Monsieur Rousseau note les différents petits travaux à faire réaliser à l'école, dont le grillage.

-Madame le Maire demande à Madame Schmidt de préparer un courrier pour sensibiliser les familles sur les aides de la commune pour les enfants : participation à hauteur de 3 € par repas pris à la cantine ; aide pour le périscolaire, vacances scolaires via une subvention au Centre Social Rural.

-MUTUELLE SENIORS ET TNS :

-Monsieur Legrand, de la société AXA, propose de signer une convention avec la mairie pour faire bénéficier aux seniors et TNS (travailleurs non-salariés) qui le souhaitent d'une mutuelle à tarif préférentiel.

Monsieur Marie et Madame le Maire va le recevoir.

-VEOLIA :

-Doit venir finir les enrobés rue de l'Église.

-ESPACES VERTS

-l'Entreprise Harrois va procéder à la coupe d'arbres fragiles autour de la mare, des arbres derrière le Bois de la Garenne et le nettoyage des arbres de l'école (devis signés) ;

-Un devis va être aussi demandé pour revoir les plantations de la salle des fêtes : arrachage de haies difficiles d'entretien notamment ;

-Il est remonté que des arbres doivent être taillés par les habitants : rue de l'église, Chemin de la Couture... un rappel sera fait aux administrés concernés.

-ANIMATIONS FIN D'ANNEE

- Noël des enfants et adultes : 14 et 15 décembre

-Les jouets ont été commandés

-Les animations sont validées

Madame le Maire remercie toute l'équipe qui gère ces 2 moments forts. Reste à valider la commande de colis pour les aînés. Le Conseil Municipal réfléchit à la meilleure façon de faire participer les seniors à la journée toujours sympathique du 15 décembre.

PROJETS TRAVAUX 2025 : demandes de devis en cours

Madame le Maire explique que pour pouvoir investir sans augmenter le taux d'imposition, inchangé depuis 2014, il faut limiter au maximum les frais de fonctionnement.

Une première étape a été réalisée ces dernières années par la rénovation énergétique des bâtiments communaux : isolation, chargement des huisseries, passage en leds sur l'école, la mairie, la salle des fêtes et le passage en leds de l'éclairage public. (On constate une baisse de 80% de la consommation sur l'éclairage public grâce au passage en leds et à l'abaissement de la luminosité la nuit).

La prochaine étape est de travailler sur une optimisation du temps passé sur les espaces verts.

En effet, à la suite de la réglementation qui interdit toute utilisation de produits phytosanitaires, le temps passé par l'agent pour le désherbage s'est considérablement accentué.

Les pistes de travail sont les suivantes : la végétalisation d'espaces (cimetière), l'achat de matériel adapté, la réflexion pour revoir les plantations (avec moins d'entretien), notamment à la salle des fêtes (beaucoup de temps passé pour les locations) .

L'idée également est de profiter des travaux réalisés par nos partenaires pour optimiser les coûts (exemple : passage de fourreaux avec Enedis).

Ces économies doivent permettre sur les prochaines années d'investir sur la voirie et la vidéoprotection.

-SE 60 :

Mise en souterrain BT / EP et Fibre - rue du Billoy et EP au Fayel

-EGLISE :

-Les travaux de la partie Nord : maçonnerie et vitraux, auront lieu en 2025. Madame le Maire rappelle que ces travaux sont financés par la DRAC, le Conseil Régional et le Conseil Départemental.

-CIMETIERE

-Re-végétalisation du cimetière : devis à faire

-ESPACES VERTS

- Une réflexion va être menée pour la gestion du cimetière : Madame le Maire et Madame Wuillot sont allées visiter le cimetière de St Pierre-es-Champs qui a été revégétalisé. Des devis vont être demandés pour budgéter ce projet en 2025.

- Messieurs Alle et Rousseau demandent des devis pour l'achat d'une désherbeuse, qui permettrait de nettoyer les trottoirs sans projection.

ANIMATIONS A VENIR

3 moments forts pour 2025 :

- Réunion avec les habitants le samedi 15 mars
- Bénédiction de la cloche Marie-Françoise BONNE le dimanche 25 mai après-midi en présence de l'Evêque, Monseigneur Benoit-Gonin. Des animations seront proposées avant cette bénédiction.

-Commémoration en hommage aux Américains tués lors du crash du B-17 sur la commune le 8 juillet 1944 : samedi 21 juin de 14h00 à 17h00.


Des groupes de « travail » vont se mettre en place prochainement pour convier les bénévoles.

Nous souhaiterions profiter de ces manifestations, auxquelles participeront les habitants et des personnes extérieures pour « embellir » encore plus notre village : signalisation, peintures au sol...

Après avoir demandé aux membres du Conseil s'ils n'avaient plus de remarques Madame le Maire clôture le Conseil Municipal à 23H00.

La secrétaire de séance
Élisabeth WUILLÔT




Madame Le Maire
Sophie LEVESQUE

